FEDNOT

Recherche Cadastre

04/03/2022

Dossier 12940

Nom de la personne

Identification de la personne

Détail de l'article sélectionné

Division cadastrale 85002 VIRTON 2 DIV/BLEID/

Identification et droits éventuels du ou des propriétaires				
Nom	Rue	Commune	Droits	Autre(s)

Biens associés : Superficie totale 14194 - Situation le : 04/03/2022

Situation	Pol/Wa	Section	Numéro de la parcelle	Nature	Superf. en ca	Contenance en m3	Classement et revenu à l'ha ou année de la fin de construction	Code	Montant
1 - PRE FORGE		B	0047DP0000	PRE	2839	---	---	1F	5
						---	---		
3 - PRE FORGE		B	0048AP0000	PRE	889	---	---	1F	2
4 - TROCHERELLES		B	0045AP0000	PRE	1970	---	---	1F	5
		D				---	---		
6 - R GRANDE 15		B	0041HP0000	ENTREPOT	1556	---	1955	2F	386
7 - R GRANDE		B	0046PP0000	TERRAIN	435	---	---	1F	2

Annexes

1 - Division cadastrale : 85002 - VIRTON 2 DIV/BLEID/ - Numéro de section : B - Numéro de la parcelle : 0047DP0000
Information sur la Parcelle
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON
Code et description indice de valeur du sol : 4 - null
Code et description vérification contenance : - - Contenance ni titre ni vérifiée
Ordre des composantes de la parcelle : 01
ID situation PUR : 46859822
Coordonnée X : 238812
Coordonnée Y : 27670
Information sur la Situation Patrimoniale
Inscription article précédente : NA
Régistration article : NA
Timestamp version début situation patrimoniale : 2019-10-02
Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Droits réels douteux : 1
ID de la situation patrimoniale : 209502408
Information sur la situation Parcellaire
Année de début situation parcelle : 2003
Code détail partie privative : ****
ID situation parcelle : 46855206
Numéro du croquis établi à la création ou la mutation de la parcelle : 2003520
Date version de début de situation de la parcelle : 2004-01-28
Information sur le Sol
Code et description nature PUR : 3 - PRE
Code et description type de PUR : 2 - Terrain
Numéro de PUR : AG93.DV83.GN
Situation non-bâti : PRE FORGE

2 - Division cadastrale : 85002 - VIRTON 2 DIV/BLEID/ - Numéro de section : C - Numéro de la parcelle : 0054BP0000
Information sur la Parcelle
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON
Code et description indice de valeur du sol : 2 - null
Code et description vérification contenance : - - Contenance ni titre ni vérifiée
Ordre des composantes de la parcelle : 01
ID situation PUR : 46860938
Coordonnée X : 240231
Coordonnée Y : 27688
Information sur la Situation Patrimoniale
Inscription article précédente : NA
Régistration article : NA
Timestamp version début situation patrimoniale : 2019-10-02
Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Droits réels douteux : 1
ID de la situation patrimoniale : 209502409
Information sur la situation Parcellaire
Année de début situation parcelle : 1831
Code détail partie privative : ****
ID situation parcelle : 46856139
Information sur le Sol
Code et description nature PUR : 9 - BOIS
Code et description type de PUR : 2 - Terrain
Numéro de PUR : AG93.EG43.RN
Situation non-bâti : DEVANT BICAUMONT

3 - Division cadastrale : 85002 - VIRTON 2 DIV/BLEID/ - Numéro de section : B - Numéro de la parcelle : 0048AP0000
Information sur la Parcelle
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON
Code et description indice de valeur du sol : 3 - null
Code et description vérification contenance : V - Vérifiée
Ordre des composantes de la parcelle : 01
ID situation PUR : 46859824
Coordonnée X : 238845
Coordonnée Y : 27757
Information sur la Situation Patrimoniale
Inscription article précédente : NA
Régistration article : NA
Timestamp version début situation patrimoniale : 2019-10-02
Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21

Droits réels douteux : 1
ID de la situation patrimoniale : 209502410
Information sur la situation Parcellaire
Année de début situation parcelle : 2003
Code détail partie privative : ****
ID situation parcelle : 46855208
Numéro du croquis établi à la création ou la mutation de la parcelle : 2003518
Date version de début de situation de la parcelle : 2004-01-08
Information sur le Sol
Code et description nature PUR : 3 - PRE
Code et description type de PUR : 2 - Terrain
Numéro de PUR : AG93.DV85.GL
Situation non-bâti : PRE FORGE

4 - Division cadastrale : 85002 - VIRTON 2 DIV/BLEID/ - Numéro de section : B - Numéro de la parcelle : 0045AP0000
Information sur la Parcelle
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON
Code et description indice de valeur du sol : 3 - null
Code et description vérification contenance : V - Vérifiée
Ordre des composantes de la parcelle : 01
ID situation PUR : 46859815
Coordonnée X : 238818
Coordonnée Y : 27761
Information sur la Situation Patrimoniale
Inscription article précédente : NA
Régistration article : NA
Timestamp version début situation patrimoniale : 2019-10-02
Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Droits réels douteux : 1
ID de la situation patrimoniale : 209502411
Information sur la situation Parcellaire
Année de début situation parcelle : 2003
Code détail partie privative : ****
ID situation parcelle : 46855201
Numéro du croquis établi à la création ou la mutation de la parcelle : 2003518
Date version de début de situation de la parcelle : 2004-01-08
Information sur le Sol
Code et description nature PUR : 3 - PRE
Code et description type de PUR : 2 - Terrain
Numéro de PUR : AG93.DV76.GU
Situation non-bâti : TROCHERELLES

5 - Division cadastrale : 85002 - VIRTON 2 DIV/BLEID/ - Numéro de section : D - Numéro de la parcelle : 0084CP0000
Information sur la Parcelle
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON
Code et description indice de valeur du sol : 3 - null
Code et description vérification contenance : V - Vérifiée
Ordre des composantes de la parcelle : 01
ID situation PUR : 46861478
Coordonnée X : 239883
Coordonnée Y : 26893
Information Cadastrale
Code et description décret (exonération du revenu cadastral) : 001 - 001 - ZONE NATURELLE
Information sur la Situation Patrimoniale
Inscription article précédente : NA
Régistration article : NA
Timestamp version début situation patrimoniale : 2019-10-02
Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Droits réels douteux : 1
ID de la situation patrimoniale : 209502412
Information sur la situation Parcellaire
Année de début situation parcelle : 2014
Code détail partie privative : ****
ID situation parcelle : 46856669
Date version de début de situation de la parcelle : 2015-03-26
Information sur le Sol
Code et description nature PUR : 9 - BOIS
Code et description type de PUR : 2 - Terrain
Numéro de PUR : AG93.EL63.XK
Situation non-bâti : A LA BATISSE

6 - Division cadastrale : 85002 - VIRTON 2 DIV/BLEID/ - Numéro de section : B - Numéro de la parcelle : 0041HP0000

Information sur la Parcelle
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON
Code et description vérification contenance : V - Vérifiée
Ordre des composantes de la parcelle : 01
ID situation PUR : 46859813
Coordonnée X : 238753
Coordonnée Y : 27774
Information sur le Bâti
Numéro de bloc : *
Surface bâtie : 56
Code et description indice de la construction : 300 - Bâtiment industriel
Code et description qualité de la construction : - - -
Code et description type de construction (nombre de façades) : - - -
Code et description nature cadastrale du PUR : 371 - ENTREPOT
Code détail partie privative : ****
Année de dernière modification physique : 1991
Numéro de PUR : AG93.DV72.GY
Information sur l'Adresse
Code postal : 6760
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON
Numéro de police pour le tri : 15
Timestamp version début situation adresse : 2004-01-08
Information sur la Situation Patrimoniale
Inscription article précédente : NA
Régistration article : NA
Timestamp version début situation patrimoniale : 2019-10-02
Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Droits réels douteux : 1
ID de la situation patrimoniale : 209502417
Information sur la situation Parcellaire
Année de début situation parcelle : 2003
Code détail partie privative : ****
ID situation parcelle : 46855199
Numéro du croquis établi à la création ou la mutation de la parcelle : 2003516
Date version de début de situation de la parcelle : 2004-01-08
Information sur le Sol
Code et description nature PUR : 371 - ENTREPOT
Code et description type de PUR : 2 - Terrain
Numéro de PUR : AG93.DV74.GW
Situation non-bâti : R GRANDE

7 - Division cadastrale : 85002 - VIRTON 2 DIV/BLEID/ - Numéro de section : B - Numéro de la parcelle : 0046PP0000
Information sur la Parcelle
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON
Code et description vérification contenance : V - Vérifiée
Ordre des composantes de la parcelle : 01
ID situation PUR : 203856845
Information Cadastrale
Date de première occupation du bien : 2019-09-26
Information sur la Situation Patrimoniale
Inscription article précédente : NA
Régistration article : NA
Timestamp version début situation patrimoniale : 2019-10-29
Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2019-10-29
Année fiscale de début de la situation patrimoniale : 2019
Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2019-10-28
ID de la situation patrimoniale : 209653333
Information sur la situation Parcellaire
Date de début situation parcelle : 2019-10-29
Année de début situation parcelle : 2019
Code détail partie privative : ****
ID situation parcelle : 204674821
Numéro du croquis établi à la création ou la mutation de la parcelle : 2003519
Date version de début de situation de la parcelle : 2019-10-29
Information sur le Sol
Code et description nature PUR : 70 - TERRAIN
Code et description type de PUR : 2 - Terrain
Numéro de PUR : AH86.EK55.PT
Situation non-bâti : R GRANDE

8 - Division cadastrale : 85030 - VIRTON 5 DIV/RUETTE/ - Numéro de section : A - Numéro de la parcelle : 1190SP0000
Information sur la Parcelle
Code et description commune administrative (INS) : 85045 - VIRTON

Code et description indice de valeur du sol : 5 - null
Code et description vérification contenance : - - Contenance ni titre ni vérifiée
Ordre des composantes de la parcelle : 01
ID situation PUR : 47267912
Coordonnée X : 239715
Coordonnée Y : 26881
Information Cadastrale
Code et description décret (exonération du revenu cadastral) : 001 - 001 - ZONE NATURELLE
Information sur la Situation Patrimoniale
Inscription article précédente : NA
Régistration article : NA
Timestamp version début situation patrimoniale : 2019-10-02
Date fiscale de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Date juridique de début de la situation patrimoniale : 2018-02-21
Droits réels douteux : 1
ID de la situation patrimoniale : 209502413
Information sur la situation Parcellaire
Année de début situation parcelle : 2014
Code détail partie privative : ****
ID situation parcelle : 47261235
Date version de début de situation de la parcelle : 2015-03-26
Information sur le Sol
Code et description nature PUR : 3 - PRE
Code et description type de PUR : 2 - Terrain
Numéro de PUR : AG99.EQ90.LO
Situation non-bâti : LA LACHE

Service Public Fédéral
FINANCES
DOCUMENTATION PATRIMONIALE

Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
VIRTON 2 DIV/BLEID/

Situation la plus récente
Fait le 04/03/2022
Échelle : 1 : 1000

.be

Service Public
Fédéral
FINANCES
DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
VIRTON 2 DIV/BLEID/

Situation la plus récente
Fait le 04/03/2022
Échelle : 1 : 1000

.be

Géoportail de la Wallonie

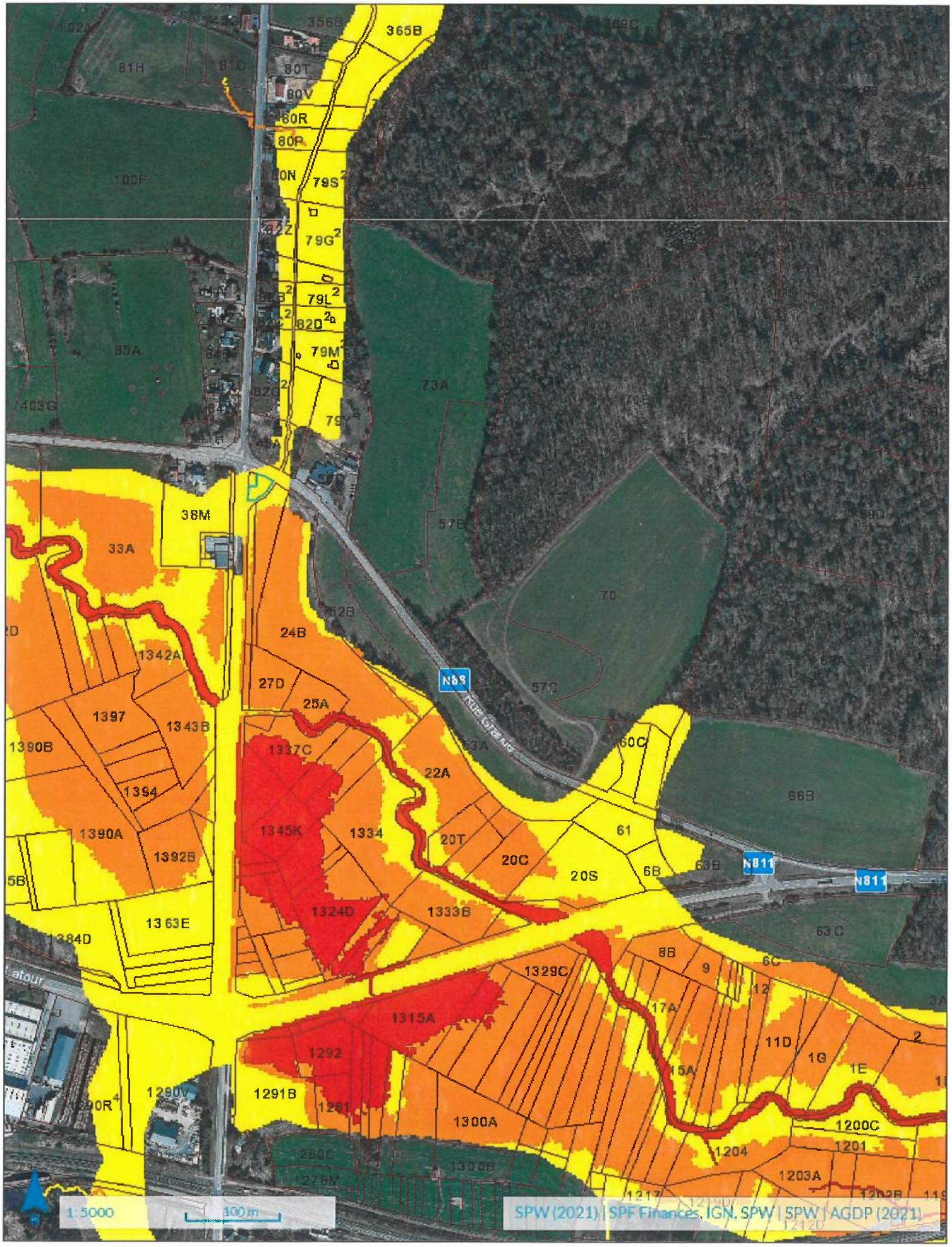

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIRTON
SERVICE URBANISME

VILLE DE VIRTON

17, Rue Charles Magnette
6760 VIRTON

Province de Luxembourg

N° de dossier : N202200131
Téléphone : 063/44.01.62
Agent traitant : A ROUSSEL

FOURNIRET Aurore
Faubourg d'Arival, 64
6760 Virton

ANNEXE 49
INFORMATION NOTARIALE
FORMULAIRE IIIB

Maître,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir les renseignements urbanistiques demandés par courrier daté du 13 mai 2022 pour les biens suivants :

Concerne : Commune de Virton
Division 2, section B n° 41H - 45A - 46P - 47D - 48A
Bien sis Rue Grande, 15 à 6760 Gomery
Nature des biens : Entrepôt – Pré – Terrain – Pré - Pré

Il semble que les biens en cause répondent aux critères repris ci-après :

URBANISME :

•Les biens cadastrés Division 2, section B n° 45A - 46P - 47D **se situent en zone d'habitat à caractère rural** au Plan de Secteur Sud Luxembourg approuvé par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 27/03/1979, et qui n'a pas cessé de produire ses effets ;

Le bien cadastré Division 2, section B n° 41H se situe **en zone d'habitat à caractère rural et pour partie en zone d'activité économique mixte** au Plan de Secteur Sud Luxembourg approuvé par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 27/03/1979, et qui n'a pas cessé de produire ses effets ;

Le bien cadastré Division 2, section B n° 48A se situe **en zone d'habitat à caractère rural et pour partie en zone agricole** au Plan de Secteur Sud Luxembourg approuvé par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 27/03/1979, et qui n'a pas cessé de produire ses effets ;

•Les biens cadastrés Division 2, section B n° 45A - 46P - 47D **se situent en zone d'habitat à densité faible (2,5-5 log/ha)** au Schéma de Développement Communal (S.D.C.) adopté par le Conseil communal en date du 28 juin 2013 et applicable en date du 30 novembre 2013 ;

Le bien cadastré Division 2, section B n° 41H se situe **en zone d'habitat à densité faible (2,5-5 log/ha) et pour partie en zone d'activité économique mixte** au Schéma de Développement Communal (S.D.C.) adopté par le Conseil communal en date du 28 juin 2013 et applicable en date du 30 novembre 2013 ;

Le bien cadastré Division 2, section B n° 48A se situe **en zone d'habitat à densité faible (2,5-5 log/ha) et pour partie en zone agricole** au Schéma de Développement Communal (S.D.C.) adopté par le Conseil communal en date du 28 juin 2013 et applicable en date du 30 novembre 2013 ;

•Les biens **ne sont pas repris** dans le périmètre du Guide Régional d'Urbanisme (R.G.B.S.R.) AM 15/02/2007 ;

•Les biens **ne sont pas situés** dans le périmètre du Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) ;

•Dans les limites de notre connaissance du terrain et à front de rue, aucune situation infractionnelle n'a été constatée sur ce bien et celui-ci n'a fait l'objet d'aucun procès-verbal d'infraction urbanistique ;

•Décision du fonctionnaire délégué (Service Public de Wallonie, Département Aménagement du Territoire et Urbanisme – Direction Extérieure du Luxembourg – Cellule Permis Publics), à Arlon, en date du 12 juin 2019, réf. : F0510/85045/UDF/2019/1//2060879, octroyant le permis d'urbanisme à Monsieur Pierre-Yves TRILLET pour la DGO1 - Direction des Routes du Luxembourg, Place Didier, 45 - 6700 Arlon pour la parcelle cadastrée Division 2, section B n°46M : « démolition d'une maison unifamiliale à la rue Grande n°2 » ;

•Les biens en cause n'ont fait l'objet d'**aucun permis de lotir** délivré après le 1er janvier 1977 ;

•Les biens en cause **ont fait l'objet** d'un certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;

<u>EQUIPEMENT - VOIRIE – EGOUTTAGE</u> :

•Les parcelles n°41H et 45A **bénéficient** d'un accès à une voirie suffisamment équipée en égout non raccordé à la station d'épuration, eau, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante,

La parcelle n°46P bénéficie d'un accès à une voirie suffisamment équipée en égout non raccordé à la station d'épuration et pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante,

Les parcelles n°47D et 48A bénéficient d'un accès à une voirie pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante ;

•Les parcelles n°41H, 45A, 46P, 47D et en partie pour la parcelle 48A sont repris au Plan Communal d'Egouttage PASH (Semois-Chiers) en zone d'assainissement collectif ; pour ;

•Les biens **ne sont pas grevés** d'une emprise souterraine de canalisation de produit gazeux ou autre ;

•La parcelle n°41H **se situe** à une distance inférieure à 200m d'une conduite « Fluxys » ;

•Les biens **ne sont pas grevés** d'une servitude ;

<u>Remarque générale</u> *:*

D'autres charges d'équipement peuvent être imposées en cas de permis d'urbanisation

<u>AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL :</u>

•Les biens **ne sont pas repris** dans un périmètre de revitalisation urbaine ;

•Les biens **ne sont pas repris** dans le périmètre de rénovation urbaine de la ville de Virton ;

•Les biens **ne sont pas situés** en S.A.R. (site à réhabiliter)

<u>ENVIRONNEMENT :</u>

•Permis d'environnement Classe 3 déclaré recevable en date du 17/04/2019 pour le désamiantage d'une maison d'habitation unifamiliale - Grand-Rue 2 - 6760 Virton - 2e division, BLEID, Section B N° 46M ;

•<u>Aléa d'inondation</u> :

La parcelle n°46P se situe en aléa faible,

La parcelle n°46A se situe en aléa très faible et faible et la parcelle n°45A pour partie,

La parcelle n°47D se situe en aléa moyen et en petite partie en aléa faible,

•Les parcelles n°46P et 47D sont séparées par un ruisseau ;

Les parcelles n°45A et 48A sont séparées par un ruisseau ;

La parcelle n°47D est partiellement traversée par un axe de ruissellement ;

•Les biens **ne sont pas situés** dans le périmètre d'une zone Natura 2000 ;

•Les biens **ne sont pas situés** dans une réserve naturelle domaniale ou agréée ;

•Les biens **ne sont pas situés** dans le périmètre d'une zone de prévention de captage ;

•Les biens **ne sont pas situés** en zone Seveso ;

PATRIMOINE :

- Les biens **ne sont pas situés** en zone d'arbres ou haies remarquables ;
- La parcelle n°47D **est reprise** dans un périmètre d'intérêt biologique et/ou écologique ;
- Les parcelles n°47D et 46P **se situent** dans un périmètre moins propice à l'urbanisation du fait d'un risque faible à moyen d'inondation ;
- Les biens **ne sont pas inscrits** sur une liste de sauvegarde, ni classé comme site ou comme monument ;
- Les biens **ne sont pas localisés** dans une zone figurant sur la carte du zonage archéologique ou dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique ;

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Les biens en cause **n'ont pas fait** l'objet d'un rapport incendie.
- *« Le Ministre de l'Aménagement du territoire, Willy Borsus, a adopté une circulaire en date du 23/12/2021, d'application dès à présent, visant à fournir aux acteurs de la construction et de l'aménagement du territoire des balises d'aide à la conception et des critères d'aide à l'évaluation des projets de planification, d'aménagement et de construction dans les territoires soumis aux risques d'aléas d'inondation et/ou situés dans un axe de ruissellement concentré. »*

→ Nous invitons dès lors tous les propriétaires et futurs acquéreurs à la consulter préalablement lors de l'élaboration et de la réflexion de tout projet situé en aléa d'inondation et/ou situé dans un axe de ruissellement concentré.

Conformément à la décision du Conseil Communal en date du 19 septembre 2019, nous vous invitons à créditer de 60 €, le compte BE54 0960 0051 2097 de la Ville de Virton, Service Urbanisme, avec les références suivantes : BOUSCH-WEILER – *N202200131*, et nous faire parvenir la preuve du paiement (extrait du compte débité).

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos sentiments distingués.

Virton, le 08 juin 2022,

La Directrice Générale,

M. MODAVE

Le Bourgmestre,

F. CULOT

013676000002395

ROYAUME DE BELGIQUE
Région Wallonne

Province de Luxembourg

Arrondissement de VIRTON

COMMUNE DE VIRTON

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2022

Présents :
François CULOT, Bourgmestre, Président;
Vincent WAUTHOZ, Annie GOFFIN, Nathalie VAN DE WOESTYNE, Alain CLAUDOT, Hugues BAILLOT, Échevins;
Marthe MODAVE, Directrice Générale, Secrétaire de séance.
Absent :
Nicolas SCHILTZ, Président du CPAS.

25. ***CERTIFICAT D'URBANISME N°1 - CONSORTS BOUSCH-WEILER - MODIFICATION.***

LE COLLEGE,

Vu la demande de certificat d'urbanisme n° 1 datée du 04 avril 2022 et réceptionnée en date du 11 avril 2022 relative aux biens sis à 6760 Virton, Rue Grande n°15, cadastrés division 2, section B n°41H-45A-47D et appartenant aux Consorts BOUSCH-WEILER, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées aux articles D.IV.1, § 3, 1° et D.IV.97 du Code du Développement Territorial (ci-après le Code) ;

Vu sa délibération prise en date du 04 mai 2022 ;

Considérant qu'une erreur s'est glissée dans la délibération du 04 mai 2022 et qu'il y a lieu de lire les informations suivantes :

"**Il semble que les biens en cause répondent aux critères repris ci-après :**

Urbanisme :

- Les biens cadastrés Division 2, section B n° **45A - 47D se situent en zone d'habitat à caractère rural** et la parcelle n°**41H se situe pour partie en zone d'habitat à caractère rural et en petite partie en zone d'activité économique mixte** au Plan de Secteur Sud Luxembourg approuvé par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 27/03/1979, et qui n'a pas cessé de produire ses effets ;
- Les biens cadastrés Division 2, section B n° **45A - 47D se situent en zone d'habitat à densité faible (2,5-5 log/ha)** et la parcelle n°**41H se situe pour partie en zone d'habitat à densité faible (2,5-5 log/ha) et en petite partie en zone d'activité économique mixte** au Schéma de Développement Communal (S.D.C.) adopté par le Conseil communal en date du 28 juin 2013 et applicable en date du 30 novembre 2013 ;

- Les biens **ne sont pas repris** dans le périmètre du Guide Régional d'Urbanisme (R.G.B.S.R.) AM 15/02/2007 ;
- Les biens **ne sont pas situés** dans le périmètre du Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) ;
- Dans les limites de notre connaissance du terrain et à front de rue, aucune situation infractionnelle n'a été constatée sur ce bien et celui-ci n'a fait l'objet d'aucun procès-verbal d'infraction urbanistique ;
- Les biens en cause n'ont fait l'objet **d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme** délivré après le 1er janvier 1977 ;
- Les biens en cause n'ont fait l'objet **d'aucun permis de lotir** délivré après le 1er janvier 1977 ;
- Les biens en cause n'ont fait l'objet **d'aucun certificat d'urbanisme** datant de moins de deux ans.

Equipement - Voirie – Egouttage :

- Les biens cadastrés Division 2, section B n° 41H - 45A **bénéficient** d'un accès à une voirie suffisamment équipée en égout non raccordés à la station d'épuration, en eau, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante ;
  Le bien cadastré Division 2, section B n° 47D **bénéficie** d'un accès à une voirie pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante ;
- Les biens **sont repris** au Plan Communal d'Egouttage PASH (Semois-Chiers) en zone d'assainissement collectif ;
- Les biens **ne sont pas grevés** d'une emprise souterraine de canalisation de produit gazeux ou autre ;
- Les biens cadastrés Division 2, section B n° 41H - 45A **sont situés** à une distance inférieure à 250m d'une conduite « Fluxys » ;
- Les biens **ne sont pas grevés** d'une servitude.

Remarque générale :

D'autres charges d'équipement peuvent être imposées en cas de permis d'urbanisation.

Aménagement opérationnel :

- Les biens **ne sont pas repris** dans un périmètre de revitalisation urbaine ;
- Les biens **ne sont pas repris** dans le périmètre de rénovation urbaine de la ville de Virton ;
- Les biens **ne sont pas situés** en S.A.R. (site à réhabiliter).

Environnement :

Aucun permis d'exploiter, d'environnement, déclaration de classe 3 ou autre n'a été délivré.

- Aléa d'inondation :
  La parcelle n°45A se situe pour partie en aléa très faible et faible,
  La parcelle n°47D se situe pour partie en aléa moyen et faible,
- La parcelle n°47D **est traversée en partie** par un ou plusieurs axes de ruissellement ;
- Les biens **ne sont pas situés** dans le périmètre d'une zone Natura 2000 ;
- Les biens **ne sont pas situés** dans une réserve naturelle domaniale ou agréée ;
- Les biens **ne sont pas situés** dans le périmètre d'une zone de prévention de captage;

- Les biens **ne sont pas situés** en zone Seveso.

Patrimoine :

- Les biens **ne sont pas situés** en zone d'arbres ou haies remarquables ;
- Le bien cadastré Division 2, section B n° 47D **est repris dans un périmètre d'intérêt écologique et/ou biologique ainsi que dans un périmètre moins propice à l'urbanisation** du fait d'un risque moyen d'inondation;
- Les biens **ne sont pas pas inscrits** sur une liste de sauvegarde, ni classé comme site ou comme monument ;
- Les biens **ne sont pas localisés** dans une zone figurant sur la carte du zonage archéologique ou dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique.

Informations complémentaires :

- Les biens en cause **n'ont pas fait** l'objet d'un rapport incendie.
- *« Le Ministre de l'Aménagement du territoire, Willy Borsus, a adopté une circulaire en date du 23/12/2021, d'application dès à présent, visant à fournir aux acteurs de la construction et de l'aménagement du territoire des balises d'aide à la conception et des critères d'aide à l'évaluation des projets de planification, d'aménagement et de construction dans les territoires soumis aux risques d'aléas d'inondation et/ou situés dans un axe de ruissellement concentré. »*

→ Nous invitons dès lors tous les propriétaires et futurs acquéreurs à la consulter préalablement lors de l'élaboration et de la réflexion de tout projet situé en aléa d'inondation et/ou situé dans un axe de ruissellement concentré.

Observation :

Les informations et prescriptions contenues dans le présent certificat d'urbanisme ne restent valables que pour autant que la situation de droit ou de fait du bien en cause ne soit pas modifiée."

Entendu qu'une copie de la présente sera transmise au notaire instrumentant.

Par le Collège,

La Secrétaire de séance,
s) M. MODAVE

Le Président,
s) F. CULOT

Pour extrait conforme,
Virton, le 20 -06- 2022

La Directrice Générale

Le Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIRTON - Luxembourg -

Wallonie environnement SPW

Département du Sol et des Déchets
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15
B-5100 NAMUR (Jambes)

Fax : +32 (0)81 33 51 15
http://bdes.wallonie.be

EXTRAIT CONFORME DE LA BDES
N° 10467434

VALIDE JUSQU'AU 23/02/2023

Pour consulter la version originale du document, scannez le code :

PARCELLE CADASTRÉE À VIRTON 2 DIV/BLEID/ section B parcelle n°0048 A 000

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU PLAN CADASTRAL "DERNIÈRE SITUATION"

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du **23/08/2022**. La consultation de la Banque de Données de l'état des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES

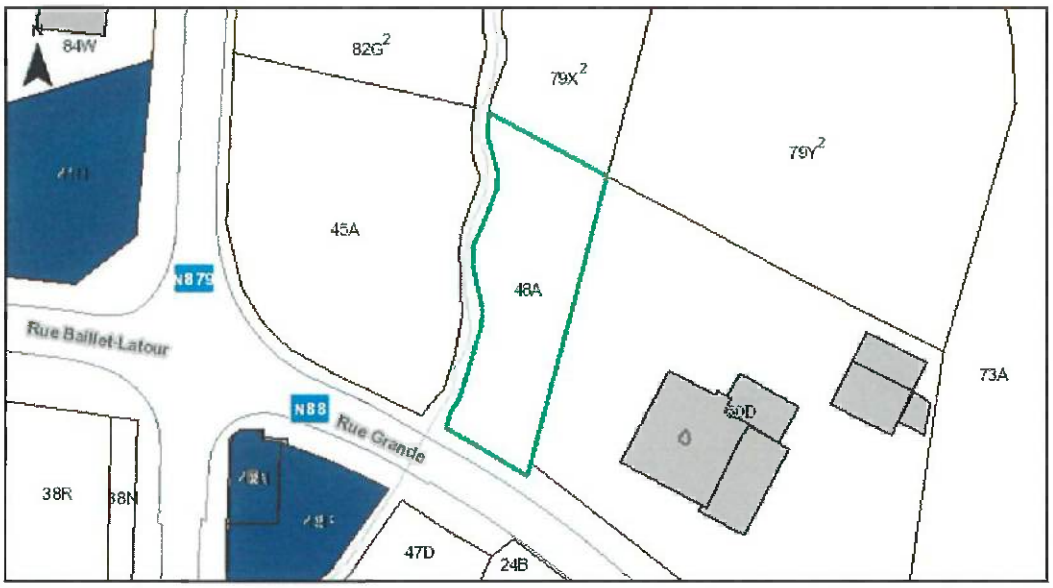

SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3)? : **Non**
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : **Non**

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Wallonie environnement SPW

MOTIF (S) D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

[2]A : parcelle **(Active)** dans le référentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le référentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral **(Mutation)** .

Wallonie environnement SPW

Département du Sol et des Déchets
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15
B-5100 NAMUR (Jambes)

Fax : +32 (0)81 33 51 15
http://bdes.wallonie.be

EXTRAIT CONFORME DE LA BDES
N° 10467434

VALIDE JUSQU'AU 23/02/2023

Pour consulter la version originale du document, scannez le code :

PARCELLE CADASTRÉE À VIRTON 2 DIV/BLEID/ section B parcelle n°0045 A 000

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU PLAN CADASTRAL "DERNIÈRE SITUATION"

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du **23/08/2022**. La consultation de la Banque de Données de l'état des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES

SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3)? : **Non**
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : **Non**

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Wallonie environnement SPW

MOTIF (S) D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

[2]A : parcelle **(Active)** dans le référentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le référentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral **(Mutation)** .

Wallonie environnement SPW

Département du Sol et des Déchets
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15
B-5100 NAMUR (Jambes)

Fax : +32 (0)81 33 51 15
http://bdes.wallonie.be

EXTRAIT CONFORME DE LA BDES
N° 10467434

VALIDE JUSQU'AU 23/02/2023

Pour consulter la version originale du document, scannez le code :

PARCELLE CADASTRÉE À VIRTON 2 DIV/BLEID/ section B parcelle n°0046 P 000

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU PLAN CADASTRAL "DERNIÈRE SITUATION"

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du **23/08/2022**. La consultation de la Banque de Données de l'état des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES

SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3)? : **Non**
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : **Oui**

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Wallonie environnement SPW

MOTIF (S) D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

° HISTORIQUE : Données historiques et anciennes autorisations référencée HISTAUT_AEA_521_04395 : « Etablir un atelier de réparation mécanique comportant un moteur diesel de 18 CV actionnant un alternateur de 10 KW pour la soudure à l'arc, une foreuse, une meule, un compresseur d'air, une forge et u »

Documents associés

CCS/Attestations	A/M[2]	Date de délivrance	Référence
Néant	-		-

[2]A : parcelle **(Active)** dans le référentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le référentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral **(Mutation)** .

Wallonie environnement SPW

Département du Sol et des Déchets
Direction de la protection des sols

Avenue Prince de Liège 15
B-5100 NAMUR (Jambes)

Fax : +32 (0)81 33 51 15
http://bdes.wallonie.be

EXTRAIT CONFORME DE LA BDES
N° 10467434

VALIDE JUSQU'AU 23/02/2023

Pour consulter la version originale du document, scannez le code :

PARCELLE CADASTRÉE À VIRTON 2 DIV/BLEID/ section B parcelle n°0047 D 000

RÉFÉRENTIEL : PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL - SITUATION AU PLAN CADASTRAL "DERNIÈRE SITUATION"

Cet extrait constitue un résumé des informations officiellement disponibles à l'administration en date du **23/08/2022**. La consultation de la Banque de Données de l'état des Sols (BDES) mise en place par la Direction de la Protection des Sols, vous permet d'obtenir des informations plus complètes et le cas échéant de solliciter une rectification des données.

PLAN DE LA PARCELLE OBJET DE LA DEMANDE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES

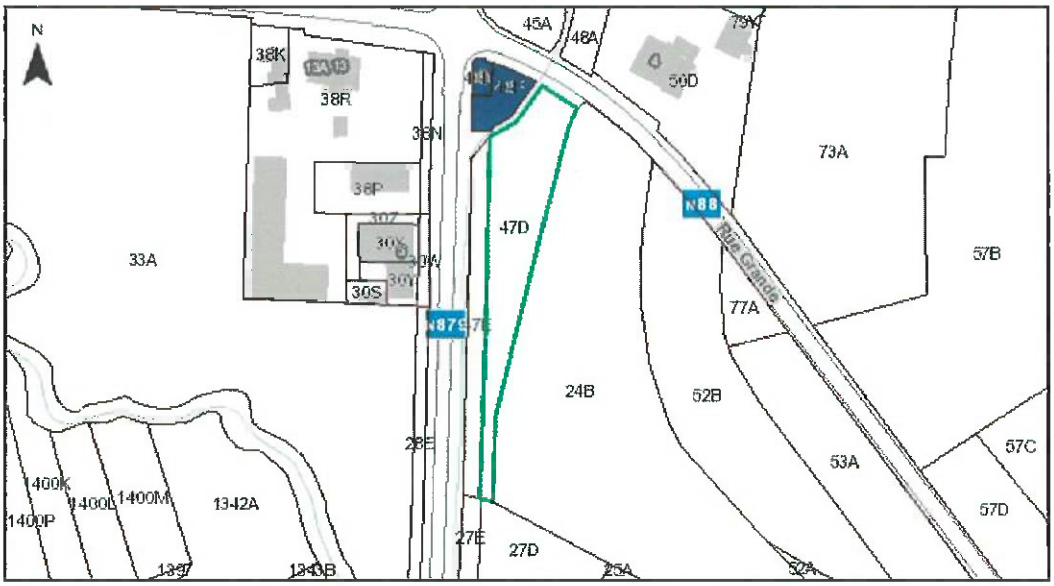

SITUATION DANS LA BDES

Le périmètre surligné dans le plan ci-dessous est-il :

- Repris à l'inventaire des procédures de gestion de la pollution du sol et/ou à l'inventaire des activités et installations présentant un risque pour le sol (Art. 12 §2, 3)? : **Non**
- Concerné par des informations de nature strictement indicative (Art. 12 §4) ? : **Non**

Cette parcelle n'est pas soumise à des obligations au regard du décret sols

Wallonie environnement SPW

MOTIF (S) D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DES PROCEDURES DE GESTION DE LA POLLUTION DU SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

MOTIF (S) D'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS PRESENTANT UN RISQUE POUR LE SOL (Art. 12 §2, 3)

Néant

DONNEES DE NATURE STRICTEMENT INDICATIVE (Art. 12 §4)

Néant

[2]A : parcelle **(Active)** dans le référentiel utilisé; M : parcelle qui n'est plus active dans le référentiel utilisé car elle a subi un remaniement du plan cadastral **(Mutation)** .

Notaire FOURNIRET Aurore
Successeur du Notaire Ph. Cambier

CD/12940-1

Avant de signer, **lisez attentivement** ce document. La signature d'une offre d'achat vous engage. Consultez des professionnels de l'immobilier tels que les études notariales ou les agences immobilières pour vous renseigner au mieux. En **cliquant** sur les mots soulignés, vous êtes renvoyé au lexique reprenant la définition du mot.

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : .....

Adresse : .....

.....

Tél / GSM : .....

Mail : .....

Etat civil : .....

Régime matrimonial :.....

Notaire :.....

Offre(nt) par les présentes pour le(s) bien(s) suivant(s) :

VILLE DE VIRTON 2° division Bleid

Une parcelle de terrain agricole, sise Trocherelles, cadastrée section B, numéro(s) 45A P0000;46P P0000;47D P0000;48A P0000, pour une superficie de 6.133 m².

Le prix de ....., payable comme suit :

- ..... % soit ..... euros à titre de garantie à la signature du compromis (valant acompte le jour de la signature de l'acte), somme consignée en l'étude du notaire du vendeur ;
- ..... % soit ..... euros à la signature de l'acte de vente.

Cette offre ne sera valable, sauf acceptation par tous les vendeurs, que pour une durée de..... JOURS (minimum 15 jours) prenant cours à la date de signature des présentes.

En ce sens que si la présente offre n'est pas acceptée par les vendeurs dans le délai précité, les signataires se trouvent libérés de tous les engagements qui pourraient découler de la présente offre.

L'acceptation de la présente offre par les vendeurs résultera :

Médiatrice familiale, civile et commerciale agréée
Faubourg d'Arival, 64 - 6760 Virton – Srl Aurore FOURNIRET société notariale
☎ 063-57.70.62 – 🖷 063-58.11.16 – ✉ Aurore.Fourniret@notaire.be – www.notairefourniret.be
ING BE66 6304 2560 5343 BBRUBEBB - **TVA** BE 0663.648.363 – www.ombudsman.be

- soit de la contre signature de la présente offre pour accord ;
- soit de la signature d'un compromis de vente ;
- soit encore de toute autre communication dont les signataires accuseraient réception.

Il est entendu que les vendeurs conservent le droit d'accepter des offres supérieures. En pareil cas, mais sans qu'il puisse en résulter pour eux une quelconque responsabilité, ils s'engagent à avertir les offrants. Ceux-ci auront alors la possibilité de majorer leur propre offre, dans un délai fixé à ce moment par les vendeurs.

La vente qui pourrait découler de la présente offre se réaliserait selon les conditions habituelles, et plus exactement :

1. Le bien devra être vendu pour quitte et libre de toutes dettes, sûretés, empêchements et charges quelconques à l'acte.
2. Le bien sera libre de toute occupation à l'acte.
3. Le bien devra être vendu sans vice grave, notamment urbanistique ou environnemental, dont le propriétaire aurait pu ou dû avoir connaissance. Le vendeur ne garantit ni les vices apparents, ni les vices non-apparents qu'il ignore. Il doit garantir les vices non-apparents dont il a connaissance.
4. Le bien devra être vendu avec les éventuelles servitudes et/ou conditions spéciales pouvant l'avantager ou le grever sous réserve que celles-ci ne soient pas de nature à diminuer de manière significative la valeur économique du bien ou empêcher sa destination.
5. L'ensemble des frais, honoraires et droits d'enregistrement devront être à charge de l'acquéreur, à l'exception des frais de mise en vente et de délivrance qui restent à charge du propriétaire :
6. Autres éléments essentiels pour l'offrant :

.....

.....

.....

En cas d'acceptation de l'offre, les parties s'engagent à signer un compromis dans les meilleurs délais.

Le compromis de vente qui résulterait de la présente offre : (*cochez la bonne option*)

- o **Ne comportera pas de condition suspensive d'octroi de crédit** (*vous êtes certain que votre crédit est accepté ou vous avez les fonds pour payer le prix et les frais d'acte*)
- o **Comportera une condition suspensive d'octroi d'une ouverture de crédit** aux offrants **d'un montant égal au prix de vente**. Cette condition suspensive aura un délai **d'un mois** à partir de la signature dudit compromis de vente. En cas de refus de prêt, le vendeur pourra imposer que les frais de rédaction du compromis soient à charge de l'offrant ainsi qu'une indemnité pour gel du bien de 0,50% du prix de vente. Cette somme sera déduite de l'éventuelle garantie.

Fait à .....

Le .....

Signature(s) de l'(des) offrant(s) :